

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 FEVRIER 2022

Nombre de Membres :

En exercice : 20
Présents : 15
Pouvoirs : 1
Votants : 16

Date de convocation du Bureau :
Le 13/01/2022

Le 3 février 2022, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au siège de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée à Trévoux.

Présents : Gabriel AUMONIER, Stéphane BERTHOMIEU, Armand CHAUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Didier ALBAN, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Daniel DOMPOINT, Gilles GARNIER (Pouvoir Richard PACCAUD).

Secrétaire de séance : Gérard PORRETTI.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Ain pour les travaux de la 3^{ème} tranche du Parc d'activités de Montfray à Fareins et de la finalisation des tranches 1 et 2.

M. Yves DUMOULIN, Vice-Président chargé du Développement économique, rappelle que la Communauté de communes prépare actuellement la finalisation des travaux du parc d'activités de Montfray situé à Fareins :

- Phase 1et 2 : finalisation de la bande de roulement ;
- Phase 3 : travaux de réseaux, voirie, candélabres, cheminement vélos et piétons, etc.

Au stade avant-projet, les travaux ont été estimés par le maître d'œuvre Infratech à 1,48 M€ HT.

Des subventions sont possibles par le Département de l'Ain au titre de sa politique d'aide à l'aménagement des zones d'activités. Une subvention à hauteur de 20 % du montant des travaux plafonnée à 1 M€ peut être sollicitée.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

DEPENSES HT		RECETTES	
Travaux de finition des phases 1 et 2 <i>(bande de roulement)</i>	274 958 €	Conseil Départemental	200 000 €
Travaux extension phase 3 <i>Voirie Réseaux Aménagements paysagers Bande de roulement</i>	1 205 882 €		
		CCDSV	1 280 840 €
TOTAL	1 480 840 €	TOTAL	1 480 840 €

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le plan de financement de l'opération d'aménagement du parc d'activités de Montfray tel que présenté ci-dessus ;
- ✓ **DE SOLLICITER** du Conseil Départemental une subvention à hauteur de 200 000 € pour les travaux d'aménagement et les acquisitions foncières estimés au total à 1 480 840 € HT ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer toutes pièces nécessaires à cette demande ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger de l'aide éventuelle qui pourra être attribuée.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 7 FEV. 2022
N° récépissé télétransmission : : 001-200042497-20220203-2022B02-DE
Affichage le :

- 7 FEV. 2022

A Trévoux, le 03/02/2022

Le Président,
Marc PECHOUX

